

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 AVRIL 2018

Délibération n° D-2018-107

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/04/2018

Finances - Tarifs municipaux 2018 - Tarifs Crématorium -
Modificatif

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction des Finances

**Finances - Tarifs municipaux 2018 - Tarifs
Crématorium - Modificatif**

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération n°D-2017-497 en date du 18 décembre 2017, le Conseil municipal a voté les tarifs municipaux pour l'année 2018 applicables aux équipements et services de la Ville de Niort.

Toutefois, il convient de modifier le tarif concernant la crémation adulte et enfant de plus de 7 ans.

Il est donc proposé d'augmenter le tarif de 4 euros afin qu'il soit désormais de 670 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le tarif de 670 € TTC applicable aux crémations des adultes et enfants de plus de 7 ans, à compter du 1er mai 2018.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	1
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON



CREMATORIUM

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/05/2018		POUR MEMOIRE TARIFS AU 01/01/2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - OPERATION DE CREMATION				
A.1 - Adulte et enfant de plus de 7 ans, la crémation	558,33	670,00	555,00	666,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S